



GERFLINT

ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## À la recherche des motifs autour de *meurtre, crime, assassinat* dans le roman policier contemporain

**Iva Novakova**

Université Grenoble Alpes, LIDILEM, France

Iva.Novakova@univ-grenoble-alpes.fr

**Julie Sorba**

Université Grenoble Alpes, LIDILEM, France

Julie.Sorba@univ-grenoble-alpes.fr

### Résumé

La contribution propose de distinguer les trois lexies synonymes *meurtre*, *crime* et *assassinat* en recourant aux méthodes développées par la linguistique outillée au sein d'un corpus de romans policiers contemporains en langue française (Projet ANR-DFG PhraséoRom). En outre, l'article contribue à cerner la notion phraséologique encore émergente de 'motif' tout en présentant des résultats inédits. En effet, l'identification de séquences phraséologiques (unités polylexicales, motifs) construites autour de ces trois lexies ainsi que l'étude de leurs propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives permettent de mettre en relief les points communs mais aussi les comportements différents des trois synonymes.

**Mots-clés** : linguistique de corpus, phraséologie, synonymie, motif, roman policier

Looking for the 'motifs' built around the French nouns *meurtre*, *crime*,  
*assassinat* in the detective stories

### Abstract

In this paper, we aim to distinguish the French synonymous nouns *meurtre*, *crime* and *assassinat* using the methods developed by the tooled linguistics within a corpus of contemporary detective stories (ANR-DFG PhraséoRom Project). Moreover, we propose to figure out more accurately the emerging phraseological concept of 'motif' while presenting here unpublished results. Indeed, we identify the phraseological units combining these three nouns and study their syntactical, semantic and discursive attributes in order to highlight the similarities but also the differences when each of them appears in the text.

**Keywords** : corpus linguistics, phraseology, synonymy, motif, detective story

### Introduction

Notre objectif est de distinguer, pour mieux les définir, trois lexies françaises synonymes (*meurtre*, *crime*, *assassinat*) grâce à l'analyse des unités polylexicales et des motifs au sein desquels elles apparaissent dans un corpus de romans policiers contemporains<sup>1</sup>. Par unités polylexicales (UP), nous désignons des séquences

préfabriquées sémantiquement compositionnelles et généralement plus étendues que les expressions figées ou phrasèmes classiques (Sitri, Tutin, 2016 : 5), repérables par des mesures statistiques d'associations. En outre, nous considérons le *motif* comme « un “cadre collocationnel” accueillant un ensemble d'éléments fixes et variables susceptibles d'accompagner la structuration textuelle » (Longrée & Mellet, 2013 : 66), et, de ce fait, comme « un marqueur discursif structurant » (Mellet, Longrée, 2012 : 718). Ces « patrons lexico-grammaticaux » (Legallois, Diwersy 2016) qui forment des motifs se définissent par leur récurrence et une régularité d'ordre lexical. Ils ont aussi une fonction textuelle (« local textual function » selon la terminologie de Mahlberg 2007). Notre hypothèse est que certaines unités polylexicales et certains motifs apparaissent de manière privilégiée avec chacune des trois lexies et que ces séquences permettent de mieux les distinguer les unes des autres.

Nous inscrivons notre travail dans une approche globale qui s'inspire des modèles fonctionnalistes et contextualistes britanniques (Sinclair 2004 ; Hoey 2005 ; Mahlberg 2007). Notre analyse se déploie sur trois niveaux (sémantique, syntaxique, textuel) ; elle permet de dépasser la collocation binaire et d'appréhender les phénomènes phraséologiques dans leur globalité (Novakova, Sorba 2014 ; Novakova & Sorba à paraître). Dans le cadre d'une étude sur la synonymie fondée sur un vaste corpus, cette approche permet de mettre en évidence les propriétés spécifiques de lexies sémantiquement proches présentées comme synonymes par les outils lexicographiques (Sorba, Goossens 2016). En effet, les différences entre les environnements spécifiques de mots synonymes reflètent des différences au niveau de leur sémantisme (Blumenthal, 2006, 2011). La mise au jour puis l'analyse des unités polylexicales et des motifs constitués autour de nos trois synonymes visent ainsi à mieux les distinguer.

Dans une précédente étude fondée sur une approche *corpus-driven* (Kraif, Novakova, Sorba 2016), nous avons pu constater la forte attraction mutuelle entre les lexies *scène* et *crime* et l'aversion tout aussi forte de *scène* avec *meurtre*, alors que les outils lexicographiques présentent ces lexies comme synonymes. Dans *Le Petit Robert - Version numérique*, par exemple, chaque article fournit explicitement comme synonymes, pour chacun des trois noms *assassinat*, *crime*, *meurtre*, les deux autres :

- *assassinat* : (1) meurtre commis avec préméditation -> syn. *attentat*, *crime*, *homicide*, *meurtre*. (2) *Fig.* acte qui anéantit.
- *crime* : (1) *Sens large* : Manquement très grave à la loi -> syn. *attentat*, *délit*, *faute*. (2) *Dr.* Infraction que les lois punissent d'une peine criminelle. (3) *Courant* : assassinat, meurtre. (4) *Par exag.* Action blâmable que l'on grossit.
- *meurtre* : Action de tuer volontairement un être humain -> syn. *crime*, *homicide*, *assassinat*.

Néanmoins, certains exemples de notre corpus de romans policiers témoignent de l'emploi de ces trois noms dans des acceptions différentes, voire contrastées :

(1) J'ai tout essayé : *crime*, *assassinat*, couteau, victime âgée... (Izzo 1995).

(2) Claire, dit-il, je vous arrête pour le *meurtre* d'Albert Pipeau, mais je vous arrête aussi pour *l'assassinat* de Jérémie Piochet, votre frère. (Magnan 1978)

(3) J'ai entendu prononcer le mot de *meurtre*, puis celui de *crime*, mais la différence ne m'apparaissait pas clairement, jusqu'à ce que Snake Wilcox déclare : « Ce n'est pas un *meurtre*. » (Grisham 2001).

Nous avons donc décidé d'approfondir notre enquête à l'intérieur du corpus de romans policiers contemporains en focalisant notre attention sur ces trois substantifs qui renvoient à une action violente causée par un auteur sur une victime. Pour ce faire, nous présenterons tout d'abord le cadre méthodologique dans lequel notre travail s'inscrit ainsi que le corpus sur lequel il se fonde (2). Puis nous décrirons le fonctionnement discursif des trois lexies au sein des unités polylexicales et des six motifs que nous avons pu identifier (3) avant de proposer une synthèse de nos résultats (4) et de conclure (5).

## 1. Présentation du corpus et du cadre méthodologique

Dans le cadre du projet PhraseoRom<sup>2</sup>, nous avons constitué un corpus de romans policiers de 16.9 millions de mots regroupant 194 textes en langue française publiés après 1950. L'interface d'interrogation élaborée pour la fouille de ce corpus, le Lexicoscope (Kraif 2016), permet d'extraire pour chacune des trois lexies les combinaisons binaires les plus spécifiques selon l'indice log-likelihood (LLR, paramétré avec un seuil à 10.83), qui mesure les associations privilégiées entre un mot pivot (dans notre cas les trois synonymes) et leurs collocatifs (ou accompagnateurs privilégiés). Ces combinaisons binaires sont représentées sous la forme des lexigrammes de *assassinat*, *crime* et *meurtre* (figures 1, 2 et 3 ci-dessous) :

Figure 1

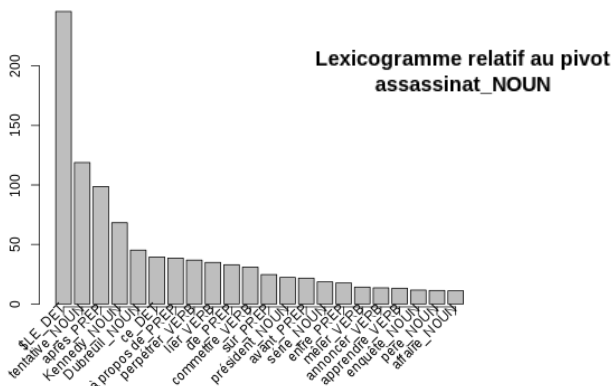


Figure 2

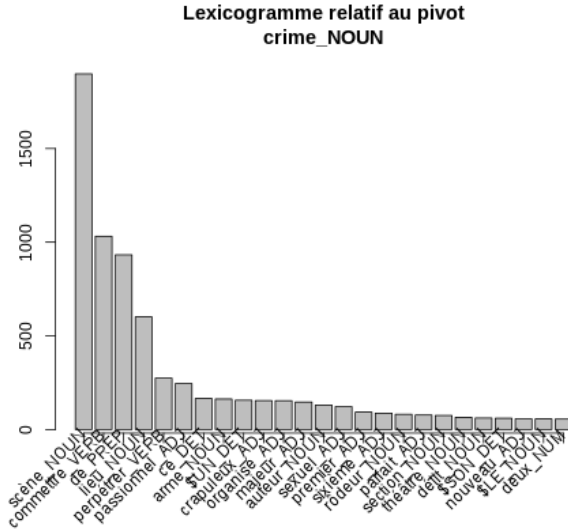
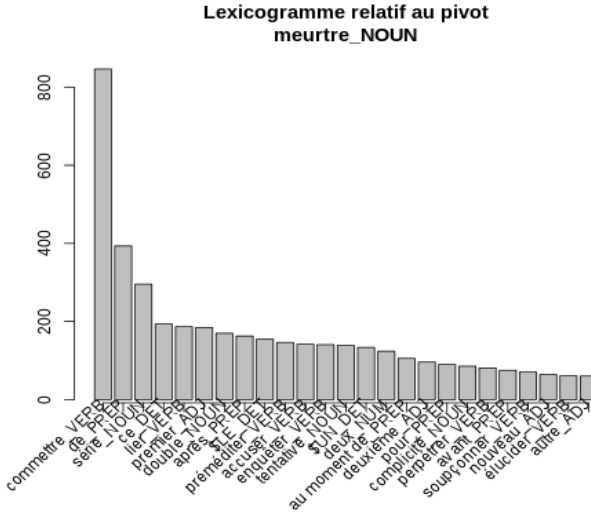


Figure 3



L'extraction automatique a fourni 2701 occurrences de *meurtre*, 2126 de *crime* et 530 d'*assassinat* sur lesquelles nous avons fondé notre étude. Les lexicogrammes révèlent que les profils combinatoires<sup>3</sup> des trois synonymes sont différents. De plus, l'observation des concordances autour de ces noms et les analyses menées par un retour au texte ont permis d'identifier des motifs dépassant le cadre de la collocation binaire. Nous avons ensuite procédé à leur classement en nous inspirant des « functional groups » de Mahlberg (2007)<sup>4</sup> sur la base de critères sémantiques et de fréquence.

## 2. Résultats

Nous avons ainsi pu identifier six motifs que nous avons nommés comme suit : de l'acte, de la motivation de l'acte, de l'enquête, de la sérialité, de la localisation temporelle et de la localisation spatiale. À l'intérieur de ces six motifs, nous présentons, d'une part, l'analyse de leurs structures syntaxiques privilégiées (ou « colligation » selon la terminologie de Hoey 2005) et, d'autre part, leurs fonctions discursives sur le plan de la narration et de la description au sein du roman policier.

### 2.1. Le motif de l'acte

Comme le montrent les lexicogrammes des trois noms (figures 1, 2, 3), les verbes d'actions du type *commettre* et *perpétrer* figurent parmi leurs collocatifs les plus spécifiques. L'environnement textuel autour de ces noyaux binaires (V+N) présente également une variation sur l'adjectif ou sur le SN prép : il s'agit de modificateurs postposés aux trois noms. Ces variations correspondent au patron syntaxique V + Dét + N + ADJ / SN prép : *commettre, perpétrer* + un (*un autre, des*) + *meurtre(s) + parfait, de sang froid* ou *crime(s) + sexuel(s), parfait* ou *assassinat + de sang froid* :

(4) Vous avez compris que la conjoncture vous servait, que l'occasion était unique de *commettre un meurtre parfait*. (Dard 1964)

(5) Il ne s'agissait plus de jouer au détective privé, mais bien de *commettre un assassinat de sang froid*. (Macouin 1995)

(6) Celui qui avait assassiné le valet du duc de Chartres et celui, ou celle, qui venait de *commettre ce crime atroce* ne pouvait qu'être une seule et même personne. (Parot 2009)

L'observation des concordances nous a permis de constater que d'autres verbes d'actions, relevant du champ sémantique du travestissement (*maquiller, camoufler, déguiser, masquer, travestir*), peuvent aussi entrer en combinaison avec les trois lexies selon le patron syntaxique V + Dét + N (+ SNprép) : *maquiller, camoufler, déguiser, masquer, travestir* + un (*le*) + *meurtre* ou *crime* ou *assassinat* (+ *en suicide, en accident*) :

(7) J'enquête aussi et surtout sur la mort de votre frère, dont votre père, le comte de Ruissec, a réussi à *camoufler le meurtre*. (Simenon 1968)

(8) Si arnaque il y a, si *un crime a été maquillé en accident*, nous engageons une enquête officielle. (Vincent 2001)

(9) L'auteur avance la thèse qu'il s'agit d'*un assassinat déguisé*, à cause de ses relations à haute tension avec la présidence. (Aubert 2000)

Nous avons pu identifier aussi, par un retour au texte, un troisième sous-ensemble de verbes présent dans l'environnement textuel des trois lexies et lié au jugement des actes du criminel. Ces verbes ont pour structure syntaxique privilégiée (ou « colligation ») la construction passive : *être accusé, jugé, inculpé de meurtre* ou *d'assassinat* ou *pour ce crime*. Cette construction permet de thématiser le coupable au sein de la narration afin de le mettre en lumière en créant sur lui un « effet de projecteur » (Leeman 1987 : 246) :

(10) Il *sera* donc *jugé pour meurtre*, condamné à mort et pendu. (Villiers 1985)

(11) Tout le monde était persuadé qu'avant midi, un de ces hommes au moins *serait inculpé d'assassinat*. (Simenon 1968)

(12) Il viendra un temps où (si les religions disent vrai) je serai *jugé pour ce crime*. (Chattam 2008)

Les variations sur les éléments constitutifs (verbes, déterminants, modificateurs) des UP ayant pour pivot *meurtre, crime, assassinat* nous permettent de les considérer comme les réalisations d'un motif. Ce motif « de l'acte » a pour fonction discursive de structurer la narration dans le roman policier autour des moments clés du récit (réalisation, découverte, camouflage, jugement de l'acte). Enfin, vu que les trois synonymes y sont attestés, ce motif ne permet pas de les distinguer l'un de l'autre.

## 2.2. Le motif de la motivation de l'acte

L'observation des concordances nous a également permis d'isoler une séquence qui n'apparaît, dans le corpus, qu'avec le nom *meurtre* (20 occurrences) et, plus précisément, autour de la collocation binaire *des, une, l'envie(s) de meurtre*. Celle-ci attire tantôt des verbes supports comme *avoir, sentir, éprouver, donner, nourrir, être (souvent) en proie à*, tantôt le verbe de contrôle *réprimer* pour former avec eux des UP. Même si cette combinaison n'est pas visible dans le lexigramme de *meurtre*, nous l'analysons comme un motif car elle présente des variations sur ses constituants (déterminant, verbe accompagnateur) :

(13) À une certaine époque de ma vie, *j'avais nourri moi aussi des envies de meurtre très réelles* (Brussolo 2009)

(14) À cette époque, il y a plus de quinze ans qu'elle *réprime*, sous l'apparence d'une mère aimante, une détestation devenue viscérale et *des envies de meurtre à l'égard de son fils*. (Macouin 1995)

Ces séquences fort variables ont également une fonction discursive structurante spécifique, à savoir décrire l'état d'esprit du personnage. La position privilégiée fréquente de ce motif en fin de phrase permet aux auteurs de poser, en amont, le cadre spatio-temporel (exprimé dans le complément de phrase à *une certaine époque de ma vie, à cette époque*) où naît l'envie du meurtre afin de mieux expliciter, dans la suite, les motivations de son auteur. Ce motif que nous avons nommé « la motivation de l'acte » du criminel est bien distinctif pour *meurtre*.

### 2.3. Le motif de l'enquête

Deux sous-ensembles d'expressions polylexicales peuvent être regroupés sous le motif « de l'enquête ». Dans un premier temps, les policiers doivent *enquêter* ou *mener, conduire une/l'enquête* ou *être en charge de l'enquête sur le crime, le(s) meurtre(s), l'(es) assassinat(s)*. Le patron syntaxique identifié montre que les trois noms sont suivis d'un complément déterminatif précisant la victime (*quatre personnes, trois femmes*) ou le lieu de l'acte (*la rue Paradis, le quartier parisien de la Petite Turquie*) :

(15) Nous *enquêtons sur les meurtres* « de quatre personnes ». (Grangé 2008)

(16) Tous les jours, ils descendaient en ville où *ils menaient leur enquête sur le crime* « de la rue Paradis ». (Giesbert 2007)

(17) Paul Nerteaux *enquêtait sur les assassinats* « de trois femmes » perpétrés ces derniers mois dans le quartier parisien de la Petite Turquie. (Grangé 2003)

L'aboutissement de l'enquête permet à la police, dans un second temps, d'*inculper, d'accuser, de poursuivre* et d'*arrêter* le coupable *de / pour crime, meurtre ou assassinat* :

(18) Si la police venait jusqu'ici et parvenait à *inculper Lubrosso du meurtre* du malfrat. (Chattam 2006)

(19) On serait bien fichu de *m'accuser d'assassinat*. (Dard 1973)

(20) Il essayait de se représenter cet homme qui, tandis qu'on *l'accusait du pire des crimes*, se contentait de sourire. (Oppel 1998)

Les variations sur les éléments constitutifs (verbes, déterminants, compléments déterminatifs) de ces expressions polylexicales autour de *meurtre, crime, assassinat* correspondent à la définition du motif (cf. Introduction). Ce motif de l'enquête structure la narration dans le roman policier qui s'articule entre le déroulement de l'enquête, d'une part, et son aboutissement avec l'inculpation du coupable, d'autre part. Enfin, comme les trois lexies y sont attestées, ce motif ne permet pas de les distinguer.

#### 2.4. Le motif de la sérialité

Comme le montre son lexicogramme (figure 3), *meurtre* attire préférentiellement le nom *série* dans le cadre d'une structure binominale qui se réalise sous deux variantes : *série de meurtres* et *meurtre en série*. Cette association entre *meurtre* et *série* présente un degré fort élevé de spécificité (LLR 295), comparée à celle de *série* et *assassinat* (LLR 18). Elle est intégrée dans des structures englobantes du type *avoir quelque chose à voir avec la/les série(s) de meurtres, être impliqué dans les -, devenir le moteur des -, initier une -* :

(21) Pas un mot sur le fait que cet assassinat *avait initié une série de meurtres*. (Grangé 2008)

Cet exemple est intéressant car il montre que les auteurs de romans policiers emploient souvent les trois lexies non pas comme des synonymes interchangeables, mais pour désigner différents actes de violence (cf. aussi les exemples (1), (2) et (3)) : en (21) l'*assassinat* initie *une série de meurtres*. Dans ces structures, le point de vue adopté est celui de l'auteur réel ou présumé de l'acte. On observe aussi une superposition de ce motif « de la sérialité » avec celui « de l'enquête », ce qui provoque un basculement de point de vue du côté de l'enquêteur : *travailler sur la série de meurtres, jeter une nouvelle lumière sur la -, éclairer la -* :

(22) L'Arménien se frotta les paupières. 2h du matin. Il n'avait rien appris. Rien en tout cas qui *puisse éclairer la série de meurtres actuels*. (Grangé 2008)

Par ailleurs, à la différence de *crime* et d'*assassinat*, le nom *meurtre* attire aussi préférentiellement de nombreux adjectifs numéraux (voir figures 1, 2 et 3) : son/ le *premier* (LLR 184), *deuxième* (LLR 96), mais aussi *troisième*, *huitième* meurtre, alors que seul l'adjectif *premier* se rencontre avec *crime* (LLR 87).

(23) Le lendemain, Bourne se pendait. Un jour avant l'exécution programmée de son *huitième double-meurtre*. Celui censé clore la série. (Thilliez 2012)

Ces associations lexicales spécifiques révèlent que les lexies, en fonction de leur sémantisme, peuvent attirer ou éviter des accompagnateurs privilégiés ou certaines positions syntaxiques<sup>5</sup>. Ces associations ou positions préférées ou évitées peuvent servir de trait distinctif entre synonymes. Ainsi, par exemple, les combinaisons du type *Dét. + adj. numéral + meurtre*, que l'on ne retrouve pas avec *assassinat* et peu avec *crime* dans notre corpus de travail, ont une préférence pour la position frontale (fonction de complément de phrase) ou initiale (fonction sujet) dans la phrase :



(24) *Au troisième meurtre*, on a jugé que mes conclusions étaient déjà ... dépassées. (Grangé 2009)

(25) *Le premier meurtre* a lieu pendant que nous attendons l'ordre d'embarquer, la bataille est imminente. Le *second* s'effectue pendant le trajet, à quelques heures de l'assaut. Puis plus rien jusqu'à la nuit précédant le départ de la 3<sup>e</sup> section pour le front. (Chattam 2007)

Ces positions privilégiées ont des « highlighting functions » (Mahlberg, 2007). En effet, elles permettent de mettre sous projecteur (Leeman 1987 : 246) le comptage numérique propre à *meurtre*, trait sémantique qui le distingue de ses deux synonymes, *crime* et *assassinat*.

Le motif de la sérialité a pour fonction discursive de structurer la narration en mettant sous projecteur le coupable réel ou présumé. De plus, les très fréquentes associations de *meurtre* avec différents adjectifs numéraux et leurs variations plus importantes, lorsqu'ils accompagnent ce nom, semblent indiquer que le motif de la sérialité est distinctif pour *meurtre* par rapport à ses deux autres synonymes.

## 2.5. Le motif de la localisation temporelle

Les noms *meurtre* et *assassinat*, à la différence de *crime*, ont une tendance très nette à apparaître dans des SN prép qui présentent de grandes variations sur les prépositions : *après* (*meurtre* LLR 162, *assassinat* LLR 98), *au moment de* (*meurtre* LLR 105), mais aussi avec *pendant*, *depuis*, *en même temps que* (relevées suite à l'observation des données, même si elles n'apparaissent pas dans les lexico-grammes). Souvent ces SN prép comportent un adverbe modifieur de la préposition comme *juste / aussitôt / toujours / une heure après* (*le meurtre*). Dans d'autres cas, ces SN prép se retrouvent dans des structures plus englobantes du type *peu de temps / une dizaine de jours / quelques jours avant* (*le meurtre*), *plus de quatre mois avant* (*le premier meurtre*) qui fixent le cadre temporel (temps, jours, mois) de l'acte central, le *meurtre*. On retrouve très souvent ces séquences en tête de phrase. Leur prédilection pour la fonction syntaxique de complément de phrase est un procédé discursif de mise sous projecteur des UP dont *assassinat* et *meurtre* sont les pivots :

(26) *Après le meurtre*, un terrible sentiment de culpabilité les avait saisis. (Grangé 2009)

(27) *Depuis l'assassinat de Clotilde Marnier*, nous nous cassons le nez. Aucun indice, aucune relation suivie... (Izzo 1995)

(28) *Sitôt le meurtre accompli*, Willa a chargé le coyote ligoté dans une voiture, et pris la route de L.A. (Brussolo 2009)

(29) *Mais la veille, au moment du meurtre*, il se trouvait chez des copains à cinquante kilomètres de Paris, dans un village de Seine-et-Marne, dont les 600 habitants pouvaient confirmer ses dires. (Japrisot 1962)

Cette même fonction de mise en relief du moment charnière du *meurtre* peut être aussi remplie par des structures binominales où *meurtre* est précédé de noms comme *le lendemain, le matin, le soir, la nuit* du - . La lexie *meurtre* les attire dans son sillage, davantage que les deux autres synonymes. Ces structures posent des jalons chronologiques autour du nom *meurtre* au sein de la narration :

(30) *Le lendemain du meurtre*, Willa a fouillé les abords de la colline, dans l'espoir de retrouver le cadavre de sa sœur. (Brussolo 2009)

Ces structures que nous considérons comme un motif à cause des nombreuses variations de leurs éléments constitutifs ont une fonction structurante dans la narration : elles sont centrées sur l'heure, le moment ou les phases du meurtre / de l'assassinat. Ces structures mettent l'accent sur la localisation temporelle du *meurtre* et de *l'assassinat* et apparaissent comme plus spécifiques à ces deux noms, comparé à *crime*.

## 2.6. Le motif de la localisation spatiale

Comme le montre son lexicogramme (figure 2) *crime* a pour accompagnateur le plus spécifique le nom *scène* dans la séquence *scène de crime*. L'indice de spécificité de cette association est très élevé (LLR 1898), ce qui n'est le cas ni pour *meurtre* (6 cas répertoriés sur les 2701 occurrences) ni pour *assassinat* (2 cas répertoriés sur les 176 occurrences). *Meurtre* et *assassinat* ont donc une aversion (voir note 4) pour le collocatif *scène*. De plus, *crime* a comme d'autres accompagnateurs spécifiques les noms *lieu* (LLR 601) et *théâtre* (LLR 64), ce qui n'est pas le cas pour ses deux autres synonymes (*lieu du meurtre* se rencontre dans 8 des 2701 occurrences et *lieu de l'assassinat* dans 2 des 530 occurrences) :

(31) Après l'assassinat de deux travestis et du conseiller général grenoblois, le parc de Miribel-Jonage venait d'être *le théâtre d'un nouveau crime*. (Daeninckx 2000)

Par ailleurs, l'observation des données montre que ces collocations ne sont pas interchangeables :

(32) Et la différence entre *la scène et le lieu du crime* est énorme, intervint Borlin. (...) La première est l'endroit où est découvert le corps tandis que la seconde est le lieu où a été commis le crime. (Chattam 2002)

(33) Le corps a été complètement rincé avant d'être encastré dans la falaise. Ce cadavre ne peut rien nous apprendre sur *le lieu du crime*. Encore moins sur l'identité du tueur. (Grangé 1998)

Dans ce dernier exemple, *scène de crime* ne peut pas se substituer à *lieu du crime* (*ce cadavre ne peut rien nous apprendre \*sur la scène du crime*). En effet, *scène de crime* s'est spécialisé pour désigner l'endroit où les policiers retrouvent le cadavre et mènent leur enquête, ce qui ne coïncide pas forcément avec le lieu où s'est déroulé le crime (ex. 33). Ainsi, *scène de crime* tend à se substituer à *lieu du crime*, surtout dans les romans policiers, à partir des années 1990<sup>6</sup>, en tant que technolecte. La séquence *scène de crime* est englobée dans différents patrons lexico-syntaxiques indiquant une « localisation spatiale dynamique » (ex. 34) ou une « localisation spatiale statique » (ex. 35 et 36) :

(34) Il attrapa sa veste et *partit à fond vers la scène de crime*. (Grangé 2003)

(35) Les inscriptions sanglantes, par exemple. - *Il y en avait aussi sur la troisième scène de crime ?* - Les mêmes, oui. (Grangé 2003)

(36) Dans un premier temps, il se contentait de retranscrire *chaque détail de la scène de crime*, le lieu, le corps, les traces, à grand renfort de schémas et croquis. (Chattam 2007)

Les variations sur les éléments constitutifs (verbes, noms, déterminants) de ces expressions polylexicales sont des indices linguistiques nous permettant de conclure à l'existence d'un motif que nous avons nommé le motif « de la localisation spatiale ». Il structure la narration dans un ordre bien établi : d'abord *partir sur la scène de crime* (localisation dynamique, ex. 34 qui fonctionne comme activateur de la diégèse) pour passer ensuite à la description de la scène de crime (localisation statique, ex. 35) et à la localisation des indices dans la phase ultérieure de son analyse (ex. 36)<sup>7</sup>. Ce motif est spécifique à la lexie *crime* et permet de la distinguer de ses synonymes *meurtre* et *assassinat*.

### 3. Synthèse

Comme le montrent nos résultats (tableau 1), quatre des six motifs identifiés permettent de distinguer nos trois synonymes : les motifs de la motivation de l'acte et de la sérialité sont spécifiques à la lexie *meurtre*, tandis que le motif de la localisation temporelle est privilégié par les noms *meurtre* et *assassinat* et que le motif de la localisation spatiale se réalise préférentiellement pour la lexie *crime*. En revanche, les deux motifs de l'acte et de l'enquête ne permettent pas de distinguer les trois synonymes. Nous considérons alors qu'ils représentent la zone de recouvrement sémantique, nécessairement partielle, entre les trois lexies

synonymes, ce qui s'explique plutôt bien par le fait que l'acte et l'enquête constituent l'ossature du genre policier.

	acte	motivation de l'acte	enquête	sérialité	localisation temporelle	localisation spatiale
meurtre	+	+	+	+	+	-
crime	+	-	+	-	-	+
assassinat	+	-	+	-	+	-

Tableau 1 : Les motifs impliquant les lexies *assassinat*, *crime*, *meurtre*

Par ailleurs, nous constatons que *meurtre* est la lexie qui apparaît dans le plus grand nombre de motifs (cinq des six motifs identifiés), comparé à *crime* et *assassinat*. Pour sa part, *crime*, pourtant un terme hautement polysémique (voir sa définition en 1)<sup>8</sup>, n'apparaît que dans trois motifs. Il ne semble ainsi pas y avoir de corrélation entre la forte polysémie d'un terme en langue et son apparition au sein d'un nombre de motifs. Enfin, le fonctionnement d'*assassinat* se rapproche de celui de *meurtre* car les deux lexies apparaissent dans les mêmes motifs.

## Conclusion

Notre étude des synonymes *assassinat*, *crime* et *meurtre* suit une piste encore peu explorée en recourant aux moyens puissants de la linguistique de corpus dans une approche *corpus driven*, à travers l'étude de motifs établis de manière « ascendante », sans *a priori*. Ces motifs sont identifiés à partir d'associations binaires statistiquement spécifiques par extension syntagmatique et paradigmatiques : ils sont récurrents et présentent des variations de leurs éléments constitutifs sur le plan sémantique, syntaxique et discursif. Les structures que nous avons identifiées sont ainsi de nature très différente. Néanmoins, elles peuvent avoir une « highlighting functions » (Mahlberg, 2007) dans les dynamiques informationnelles au niveau phrastique. Au sein du roman policier, elles ont également des fonctions structurantes bien identifiées sur deux plans : celui de la narration (développement de l'intrigue et de l'enquête) et celui de la description (celle des personnages ou du décor) qui dépassent le niveau phrastique pour atteindre le niveau transphrastique.

Les motifs permettent de distinguer les trois synonymes *crime*, *meurtre* et *assassinat* : certains se réalisent pour les trois noms et indiquent ainsi les zones de recouvrement sémantique propres aux synonymes tandis que d'autres apparaissent comme distinctifs et permettent ainsi de comprendre les différences dans leur sémantisme.

Nos résultats s'inscrivent pleinement dans la théorie du *Lexical Priming* (Hoey 2005) qui, dans la perspective du contextualisme britannique, prolonge le principe phraséologique : l'emploi d'un mot (dans notre cas, des trois synonymes) est en quelque sorte déterminé (ou « amorcé ») par ses emplois co-textuels et contextuels, qu'il s'agisse de l'environnement lexical et des collocations mais aussi de son environnement syntaxique (avec les « colligations »), pragmatique et discursif (Legallois & Tutin 2013 ; Blumenthal 2014 ; Novakova & Sorba 2014).

Le projet PhraseoRom actuellement en cours ouvre des perspectives intéressantes pour prolonger cette étude en testant nos résultats sur différents corpus. L'objectif serait alors d'identifier des motifs et de comparer leur fonctionnement dans d'autres corpus relevant du discours littéraire (romans sentimentaux, historiques, de science-fiction, littérature générale) ou journalistique.

### Bibliographie

- Blumenthal, P. 2006. « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie ». *Langue française*, n°150, p. 14-31.
- Blumenthal, P. 2011. Essai de lexicologie contrastive : Comment mesurer l'usage des mots ? In : *Comparatio delectat : Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*, Teil I, Bern et al. : P. Lang.
- Blumenthal, P. 2014. Caractéristiques et effets de la complexité sémantique de noms d'affect. In : *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*. Francfort sur le Main : Peter Lang.
- Gonon, L., Kraif, O., Novakova, I., Piat, J. et Sorba, J. 2016. *Sur la scène de crime... Enquête sur les enjeux linguistiques et stylistiques de motifs récurrents dans le thriller contemporain*. In : *Actes du CMLF 2016 -5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : EDP Sciences. [consulté le 01/02/2017 <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706006>].
- Hoey, M. 2005. *Lexical priming. A New Theory of Words and Language*. Londres-New York : Routledge.
- Kraif, O. 2016. « Le lexicoscope : un outil d'extraction des séquences phraséologiques basé sur des corpus arborés ». *Cahiers de lexicologie*, n°108, p. 91-106.
- Kraif, O., Novakova, I et Sorba, J. 2016. « Constructions lexico-syntaxiques spécifiques dans le roman policier et la science-fiction ». *Lidil*, n°53, p. 143-159. [consulté le 01/02/2017 <http://lidil.revues.org/3914>].
- Leeeman, D. (1987). « À ma grande surprise... ». *Revue québécoise de linguistique*, n°16-2, p. 225-265.
- Legallois, D. et Diwersy, S. 2016. L'apport de la méthode des motifs aux analyses phraséologiques en discours. In : *Theorie und Empirie in der Phraseologie - Approches théoriques et empiriques en phraseologie*. Tübingen : Stauffenburg.
- Legallois, D. et Tutin, A. 2013. « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie ». *Langages*, n°189, p. 3-25.
- Le Petit Robert - Version numérique*, version 5 (millésime 2017). Dictionnaires Le Robert - SEJER.
- Longrée, D. et Mellet, S. 2013. « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages*, n°189, p. 65-79.
- Mahlberg, M. 2007. « Clusters, key clusters and local textual functions in Dickens ». *Corpora*, n°2.1, p. 1-31.

Mellet, S. et Longrée, D. 2012. Légitimité d'une unité textométrique : le motif. In : Actes des 11<sup>e</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles - JADT 2012. Paris : Lexicometrica [consulté le 01/02/2017 <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/tocJADT2012.htm>].

Novakova, I. et Sorba, J. 2014. L'émotion dans le discours. À la recherche du profil discursif de *stupeur* et *jalousie*. In : Les émotions dans le discours. Emotions in discourse. Francfort sur le Main : Peter Lang.

Novakova, I., Sorba, J. À paraître. « Les lexies d'émotion et la construction du sens ». *Langages*.

Sinclair, J. 2004. *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*. Londres : Routledge.

Sitri, F., Tutin, A. 2016. « Présentation ». *Lidil*, n°53, p. 5-18. [consulté le 01/02/2017 <http://lidil.revues.org/3976>].

Sorba J., Goossens, V. 2016. « Le rôle du figement dans le traitement de la synonymie au sein du champ de la colère ». *Linguisticae Investigationes*, n°39.1, p. 1-27.

## Notes

1. Une première version de cette recherche a fait l'objet d'une présentation lors de la journée d'étude « De la phraséologie aux genres textuels : état des recherches et perspectives méthodologiques » le 18 octobre 2016 à l'Université pédagogique de Cracovie.

2. Porté par le laboratoire LIDILEM (Université Grenoble Alpes, France) et l'Université d'Osnabrück (Allemagne), le projet ANR DFG PhraséoRom [phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr](http://phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr) (2016-2020) s'intéresse à l'étude contrastive de la phraséologie dans les romans contemporains français, anglais et allemands.

3. Pour la notion de « profil combinatoire », voir Blumenthal 2006, 2011.

4. Dans son étude sur les séquences phraséologiques de cinq mots dans les romans de Dickens, Mahlberg (2007) identifie cinq classes sémantiques : « labels » (*the old man with a*), « speech clusters » (*I beg your pardon sir*), « as if clusters » (*as if he would have*), « body part clusters » (*his hands in his pockets*), « time and place clusters » (*the opposite side of the*).

5. Pour les notions d'« aversion » et d'« attirance » voir Hoey 2005 : 13. Pour la notion de « prégnance sémantique », voir Blumenthal (2014 : 183-185). Dans cette perspective, Novakova & Sorba (2014 : 162) montrent que le sémantisme des lexies (*jalousie* et *stupeur*, en l'occurrence, qui renvoient à deux types d'affect différent, interpersonnel et causé) permet de prévoir leur environnement textuel.

6. Pour plus de détail sur la contextualisation historique de *scène de crime*, comparé à *lieu du crime*, voir Gonon et al. 2016.

7. Pour plus de détails sur les propriétés syntaxico-sémantiques et discursives de ces motifs, voir Gonon et al., 2016.

8. Dans notre corpus de romans policiers, *crime* n'est pas polysémique car il apparaît exclusivement dans son acception courante d'*assassinat*, *meurtre*.